

NCAC : une mise en œuvre difficile

Les membres **CGT-SNU-SUD du CHSCT ont demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire, ayant comme sujet les impacts de la NCAC sur les conditions de travail des agents-es, leur santé** et sur les organisations de travail des sites.

Pour information, Les autres OS n'ont pas souhaité s'associer à cette demande. Pourquoi ? **Certaines sont signataires de la NCAC.** Difficile alors de dénoncer ses impacts négatifs dus à leur accord !!! Une partie de leurs représentants avouant même en séance ne pas maîtriser le sujet et donc ne pas pouvoir intervenir...ou bien n'intervenant pas du tout sur cette situation. Il est regrettable que les communication faites par des organisation se disant « vigilantes » ne soient pas suivies de faits en instance.

Domage que sur un sujet aussi délicat, il n'y ait pas un consensus syndical, afin de trouver, proposer des améliorations et peser face à une Direction qui nie l'existence de problèmes ! Les agents-es en auraient besoin.

Comme au CE d'octobre dernier, le SNU a proposé, afin de mieux gérer les flux et de permettre aux salariés-es de souffler et de travailler dans de meilleurs conditions :

- **De fermer les sites au moins 2 journées** afin de traiter les dossiers en attente sans la pression de l'urgence.

Sur ce point, nous nous félicitons d'être rejoint par la CFDT

- **Le retour à l'IDE PPAE** afin de sécuriser les informations données sur l'indemnisation, et travailler sur le diagnostic pour favoriser le retour à l'emploi

Car, cette NCAC, sa mise en œuvre sont source de difficultés supplémentaires, dans une période d'augmentation des inscriptions, des DALs à traiter...

- Les ½ journées en EiD s'enchainent, 3/semaine devenant une norme
- Les files en AIC ou ARCI s'allongent avec des questions portant sur les compléments, les nouveaux droits, des retours d'AE jusque là gardées par les DE, des demandes d'inscription de personnes en emploi...
- Les DALs, périphériques, AE s'accumulent. Pour éviter des alertes, certains sites préconisent de ne pas saisir les MK02, pour faire baisser les mauvais chiffres...
- Sans parler des bugs informatiques, des impossibilités techniques de saisir certains actes notamment concernant les activités conservées et reprises...

Et nous n'en sommes qu'au début !!! La Direction dit avoir anticipé ce passage compliqué, l'avoir prévu. Devons-nous la remercier ?

Face à ce constat, le SNU l'a donc alertée sur les impacts concernant nos conditions de travail voire les risques de RPS de certains agents-es :

- **Fatigue des salarié-es** : des journées entières à recevoir du public, avec la pression des flux. Il n'est plus rare de voir planifiées des journées en champs contraints plusieurs fois par semaine.
- **Surcharge de travail** : notamment pour les agents-es indemnisation qui doivent gérer 1 nombre accru de dossiers tout en tenant AIC-ARCI-EID-GPF-3949...

Les heures supplémentaires ne peuvent être le seul palliatif. Des congés leur ont même été refusés à Toussaint, pour raison de service !!

Mais l'ensemble des agents-es est touché par ces 2 phénomènes, il suffit d'en discuter sur nos sites respectifs ou d'aller en visite pour l'entendre et le ressentir.

Le SNU, ses représentants, sont sur le terrain au quotidien, pratiquent et subissent la NCAC, connaissent la vraie vie.

**Le SNU est et sera auprès de chacun d'entre vous, dans cette période compliquée.
Le SNU est et sera votre relais afin de dénoncer des réalités niées et proposer des améliorations crédibles.**

Vigilance sur l'extension du pilote 100% WEB :

Le pilote va s'étendre le 21 janvier à l'agence Cadres et le 18 février à l'agence d'Albi.

Pourquoi Albi ?

Notre président avoue à demi-mots des problèmes techniques sur d'autres territoires, tel que le Lot, les fameuses zones blanches ?

Une fois de plus le SNU pose le problème d'inégalité territoriale de traitements pour tous-tes les demandeurs-euses d'emploi.

Albi mutualise les portefeuilles guidés dématérialisés du Tarn, un-e demandeur-se d'emploi en « guidé dématérialisé » de Graulhet ou Carmaux aura pour conseiller-ère référent-e un-e conseiller-ère albigeois-e !!!

Pour le SNU cela pose 2 problèmes :

- **La notion de conseiller-ère référent-e** et d'expertise d'un bassin d'emploi remis en cause.
- **Mutualisation/Plateforme : on joue sur les mots ?** La direction nous assure cependant ne pas retenir le choix des plateformes dédiées pour cette modalité et de veiller à tous mettre en œuvre pour que les demandeurs d'emploi conservent des conseillers-ères experts-es.

De même pour l'agence Cadres, seuls les cadres de la DT 31 éligibles au 100% web, pourront être suivis par les conseillers-ères de l'agences Cadres et les cadres des autres départements ?
La direction s'engage à étudier la question.

Point immobilier :

Saint-Michel :

Nous alertons la direction sur les 3 banques d'accueil proposées.

Une 4^{ème} borne pourrait être mise en place, l'agence devant accueillir les demandeurs-euses d'emploi de Croix de Pierre. Attention à ne pas reproduire l'erreur faite sur Borderouge !

La direction nous assure que les flux sur les accueils des 2 sites ne justifient pas une 4^{ème} borne d'accueil.

Fin des travaux prévus fin octobre.

Audit sonore performant sur Montauban :

La direction a commandé au second audit sonore sur Montauban, suite aux alertes faites en CHSCT.

Les résultats montrent que nous avons de la chance, nous ne travaillons pas avec une machine à laver dans les oreilles !!!
Lorsque la direction parle de problème sonore, nous posons les problèmes de la **confidentialité**, de la **concentration** nécessaires face à la complexité qui est notre quotidien

Car que dénoncent un très grand nombre d'agents-es sur les sites de la région ?

Qu'ils-elles entendent les conversations voisines.
Qu'ils-elles sont entendus-es dans les bureaux adjacents.

Donc la confidentialité non assurée de nos entretiens !!!

Petit rappel : 1 seule OS a signé le fameux référentiel immobilier derrière lequel se retranche la Direction : l'UNSA !!! Merci qui ?

Le SNU continuera à revendiquer des portes avant et arrière à tous les bureaux, gages d'une amélioration de nos conditions d'entretien, pour nous comme pour nos usagers-ères.